

Commune d'UCCLE
Monsieur Marc COOLS
Echevin de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
B – 1180 UCCLE

V/Réf : U 11/F°643
N/Réf : AVL/CC/UCL-2.290/s.507
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : UCCLE. Avenue Dolez, 111. Transformation d'un immeuble en maison unifamiliale.
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 12 septembre 2011, sous référence, reçue le 15 septembre, nous avons l'honneur de vous communiquer ***l'avis favorable*** émis par notre Assemblée, en sa séance du 21 septembre 2011, concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne un immeuble situé dans la zone de protection du Kauwberg. Elle porte sur diverses interventions visant :

- l'occupation du bien en logement unifamilial (en remplacement de l'occupation mixte actuelle),
- l'amélioration de la façade arrière qui a subi des transformations illicites moyennant notamment la démolition des annexes arrière et le remplacement d'une terrasse en bois d'aspect fort médiocre par une nouvelle terrasse plus adéquate.

Les châssis seraient également remplacés (sans que la nature de leur matériau soit précisée).

La Commission constate que le projet constitue une nette amélioration de la situation de fait et y souscrit. Elle n'émet pas de remarque particulière si ce n'est sur le matériau des châssis pour lesquels elle demande d'éviter le PVC, pour des raisons d'esthétique et de développement durable.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

C.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : M. S. Plompen
- A.A.T.L. – D.U. : M. Michael Briard